

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : RHAC-2015-041
Direction des ressources humaines et amélioration continue
Service : Dotation et développement organisationnel
Objet : Besoin de main-d'œuvre – Direction des infrastructures
Date : 27 mars 2015

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

La résolution CV-2015-02-027 du 16 mars 2015 autorisait la Direction des ressources humaines et de l'amélioration continue à procéder à un mouvement de main-d'œuvre lié à un poste cadre requis par la Direction des infrastructures.

À la suite du processus de dotation, le comité de sélection recommande de procéder au mouvement de main-d'œuvre précisé en annexe.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

FINANCEMENT (coûts/poste budgétaire/impacts budgétaires 2015-2016-2017)

Coûts	Impacts	2015	2016	2017
		EPA 0.59 (prévu au budget)		
Masse salariale		44 468 \$		
Avantages sociaux		11 117 \$		
Total		55 585 \$		

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non

Commentaires

- Financement déjà autorisé par :
- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : 02-395-00-151
 - Règlement d'emprunt spécifique RV-_____, Poste budgétaire : _____
 - Règlement « Omnibus » RV-_____, résolution CE-_____
 - Autre (spécifier) : _____, résolution CV-_____

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

Commentaires

Numéro du projet PTI : _____	Montants	2015	2016	2017
		_____	_____	_____

Compensation : ou N/A

Projet subventionné : Oui Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : _____

Signature du responsable d'activité budgétaire Louis Audet

Date : 2015 4 11

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)
CE et CV du 7 avril 2015

PERSONNES CONSULTÉES

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
Sami Doucet, directeur	Mars 2015	Sélection du candidat
Louis Audet, chef de service	Mars 2015	Sélection du candidat
René Ouellet, coordonnateur	Mars 2015	Sélection du candidat
Frank Savoie, conseiller en finances	Mars 2015	Validation budgétaire
Christian Lortie, conseiller RLT & SST	Mars 2015	Validation de la lettre d'entente

RECOMMANDATION (énoncé)

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville d'autoriser le mouvement de main-d'œuvre lié au poste cadre précisé en annexe et d'autoriser M. le Maire et Mme la Greffière à signer la lettre d'entente ci-jointe.

UNE COPIE DOIT ÊTRE EXPÉDIÉE AUX PERSONNES CONSULTÉES

Liste des pièces jointes : Annexe 1 – Mouvement de main-d'œuvre
Lettre d'entente : LE-CADRE-2015-003

Préparé par : <u>Andrée Clément</u>		Titre d'emploi : <u>conseillère en gestion des talents</u>					
Recommandé par :							
<table border="1"><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>							
Johanne Vaillancourt Chef de service	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiale manuscrites Titre d'emploi					
Commentaires :							
Signature de la direction : <u>Anton Goussier</u>		Date : <u>30/03/15</u>					

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE	
Signature de la direction générale : <u>[Signature]</u>	
Date : <u>2015 04 10</u>	

Il est requis de procéder au mouvement de main-d'œuvre suivant :

- ⇒ **Affecter temporairement M. Philippe Cayouette au poste cadre de contremaître ou contremaîtresse aux Travaux publics (classe 3) à l'arrondissement Chutes-de-la-Chaudière-Est de la Direction des infrastructures.**